

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 17 du 23 novembre 2009

Le conseil municipal s'est réuni pour la dernière fois de l'année sous la présidence du maire, Jean-Louis VIGNON.

A l'ordre du jour, les tarifs communaux, divers investissements, le nom des nouveaux lotissements et le covoiturage.

Yvon LE BRAS, absent, a donné pouvoir à Jean-Louis VIGNON.

I Tarifs communaux

Julien Poupon a présenté au conseil municipal les tarifs communaux pour l'année 2010 qui ont été adoptés à l'unanimité. Les augmentations proposées sont calculées à partir d'une inflation d'environ 1,2 % sauf quelques exceptions (voir tableaux page suivante). L'augmentation de la location des salles de Ty Kreis-Ker est un peu plus importante pour les commerçants et sociétés privées. D'autres services n'augmentent pas du tout.

A noter que la salle Ty An Holl ne sera plus louée le samedi soir pour

des anniversaires à cause de quelques problèmes de bruit perçus par les riverains.

II Divers investissements

- Modifications budgétaires :

Certaines modifications budgétaires mineures sont demandées pour éviter un éventuel blocage des paiements avant la fin de l'année. Par contre le tracto-pelle communal est en très mauvais état et doit être remplacé. Cet investissement urgent et imprévu nécessite d'inscrire une dépense supplémentaire de 36 000 € en vue d'acheter un tracto-pelle assez récent d'occasion. La possibilité de location (type leasing) sera également étudiée.

- Standard téléphonique :

Un nouveau standard téléphonique va être acheté rapidement pour remplacer le standard actuel dont la maintenance devient difficile. Ce nouveau standard permettra de regrouper les deux lignes actuelles de Ty Kreis-ker et Ty an Holl et d'économiser les abonnements correspondants tout en augmentant le nombre de lignes disponibles. Une

économie notable doit être réalisée avec cette solution.

III Nom des lotissements

Les futurs lotissements de Créac'h Balbé, Ty Rhu et Kerdostin doivent être nommés. Ce point avait déjà été soulevé lors du dernier conseil qui avait demandé un temps de réflexion. Une proposition a été faite d'utiliser d'anciens noms de parcelles sur lesquelles vont être construits ces lotissements. Ce qui donne pour :

- Créac'h Balbé : Venelle Blanche

- Ty Rhu on garde le nom de Ty Rhu

Pour Kerdostin qui sera construit plus tard, la décision est reportée.

IV Projet de covoiturage

Yvan Brishoual présente le projet de covoiturage initié et développé par Yvon Cuzon.

Le fonctionnement détaillé sera expliqué aux personnes intéressées lors d'une réunion publique, à la mairie le vendredi 15 janvier 2010 à 20H30.

Voir l'article détaillé sur le sujet en page 3.

VŒUX DU MAIRE

Vous êtes tous vivement conviés aux vœux du maire et de la municipalité qui auront lieu le

**vendredi 8 janvier à 18 h 30
à la salle Ty Kreis-Ker
Suivi du pot de l'amitié**

Tous les conseils municipaux se déroulent en public.

Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site internet de la commune.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

TARIFS COMMUNAUX 2010

Cantine - Garderie	tarif en €
Garderie (heure)	2,02
Garderie (1/2 tarif pour 3 ^{ème} enfant)	1,00
Goûter garderie	0,55
Collation maternelle (trimestre)	9,75
Coût panier (droit de place)	1,35

Assainissement	tarif en €
Abonnement	51,42
m ³	0,97
Participation Raccordement Égout (PRE)	1749,00

Location Ty Kreis-Ker	Contribuables / asso. extérieures	Commerçants et sociétés privées
Salle A + local service	202,00	240,00
Salle B	41,00	47,00
Salle C + local service	61,00	71,00
Toutes les salles	282,00	330,00
1 table + 4 chaises	4,90	/
1 grande table + 8 chaises	8,00	/
1 table seule	2,90	/
4 chaises	2,90	/

Location salle du bas Ty An Holl	tarif en €
Apéritif, goûter, réunion	51,00
Repas ou autre (incluant la soirée)	102,00
Allée de boules	8,00

Appartements	tarif en €
Loyer appartement	257,00
Loyer salon coiffure	253,50

Eau	tarif en €
Abonnement	49,10
0 à 150 m ³	0,76
151 à 300 m ³	0,70
> 301 m ³	0,59
Forfait branchement	512,00

Divers	tarif en €
Fax (5 feuilles) Finistère / France Étranger	1,50 2,00
Photocopie	0,15
Location remorque	30,00

Cimetière	tarif en €
15 ans (2m ²)	102,00
15 ans (4m ²)	204,00
30 ans (2m ²)	123,00
30 ans (4m ²)	245,00
50 ans (2m ²)	368,00
50 ans (4m ²)	730,00
Caveaux 6 places hors concession	1 703,00
Caveaux 4 places hors concession	1 473,00
Mini concession 15 ans	740,00
Mini concession 30 ans	970,00
Columbarium 15 ans	604,00
Columbarium 30 ans	896,00

Jardin du souvenir	tarif en €
Dispersion des cendres	30,00
Pose de plaque pour 15 ans	100,00

Extrait du CMJ n°3 du 20 octobre 2009

Mr le Maire, Jean-Louis VIGNON, accompagné de Pascale CORRE, et de René RAUD ouvre la séance.

I- Approbation du règlement intérieur

Le projet de règlement intérieur élaboré par les élus de la future commission "communication-information" est présenté par diaporama, lu et expliqué avant d'être approuvé à l'unanimité.

II- Vote des commissions

Trois commissions sont formées à l'unanimité. Elles avaient été esquissées lors du précédent conseil, de manière à laisser un temps de réflexion aux élus.

* *Communication et information* : Cyril, Damien, Lisa, Loïc, Lucille, Maël

* *Environnement, cadre de vie* : Baptiste, Bastien, Florian, Kévin, Marine, Romane

* *Animations* : Amélia, Cyril, Léa, Lisa, Liza, Lucille

III- Choix de projets par commission

Les élus ont déterminé des projets prioritaires pour que chaque commission puisse se réunir et commencer à travailler.

* *Communication et information* :

Préparer des articles pour le bulletin municipal, pour faire connaître, entre autres, l'avancement des projets, et les mettre sur Internet

* *Commission environnement et cadre de vie* : nettoyer les tribunes du plateau sportif, trouver des solutions pour qu'elles restent propres.

* *Commission animations* : organiser un concours de dessin pour la St Urbain (projet ponctuel), monter un ciné en plein air et organiser des jeux sur le terrain stabilisé.

IV- Divers

Un livret de présentation du fonctionnement des communes est remis à chacun des élus. La soirée se termine par un casse-croûte qui permet aux jeunes élus de mieux se connaître.

Prochain CMJ : Vendredi 29 janvier à 19H00.

ÉTAT CIVIL

Toutes nos excuses à Carwyn et ses parents pour la mauvaise qualité de sa photo sur le bulletin n°200.



Naissances

Le 30 septembre 2009 est née à Landerneau, Keila FLOCH, domiciliée 30 route de Kerdaoulas.

Le 22 octobre 2009 est né à landerneau, Yann KERNINON, domicilié 1bis Park Nevez.

Le 26 octobre 2009 est née à Brest, Anwen LE MOAN, domiciliée au 120 résidence la Croix.

Le 29 octobre 2009 est née à Brest, Oriane CRENN, domiciliée au 10 allée des Noisetiers.

Le 6 novembre 2009 est né à Landerneau, Baptise BARBEROT, domicilié au 9 Park Nevez.

Décès

Le 22 novembre est décédé Hervé ROQUINARC'H, domicilié 70 route de Landerneau. Conseiller municipal de 1965 à 1977.

Le 23 novembre est décédé Michel MADEC, domicilié à Tranvouez.

Mise en place d'un covoiturage

Comme dans toutes les petites communes, la voiture est le mode de transport privilégié à St Urbain. Nous l'utilisons par obligation et par commodité. Nous apprécions aussi de pouvoir aller où bon nous semble, quand nous voulons, signes forts d'indépendance et d'autonomie. Mais cela se traduit souvent par des voitures qui circulent presque vides ! Une solution : LE CO-VOITURAGE, c'est à dire le partage de voiture. C'est pourquoi il a été proposé de mettre en place ce type de service à Saint-Urbain. Ceci sera bientôt chose faite grâce aux pages créées par Yvon Cuzon et intégrées par Jean-Pierre Peffier au site de la commune. Ces pages accessibles par un clic sur la sympathique petite voiture jaune permettent de **mettre en relation les personnes qui souhaitent partager leurs déplacements.**



Une simple inscription.

On peut s'inscrire gratuitement sur le site comme passager ou conducteur. Le secrétariat de la mairie peut aussi prendre en charge les demandes des personnes ne bénéficiant pas d'internet.

Propositions de plusieurs types de trajets.

Différents trajets 'réguliers' sont proposés à destination de Brest, de Daoulas, de Landerneau, de la gare et des grandes surfaces. Il s'agit de proposer ou choisir une date et une heure qui conviennent et de laisser un numéro de téléphone. Il est également possible de proposer des déplacements réguliers (travail-domicile) ou exceptionnels.

Une réunion d'information aura lieu en mairie le 15 janvier à 20H30.

Elle s'adresse aux personnes convaincues de la formule comme à celles qui s'interrogent sur sa fonctionnalité. Les questions, les remarques émises permettront aux créateurs d'adapter ce service aux besoins des habitants. Cette rencontre peut aussi être l'occasion de réfléchir ensemble sur la place du covoiturage dans la politique globale de transport sur notre commune. Venez nombreux !

Communiqués de la Mairie

MAIL FRAUDULEUX

La direction générale des finances publiques vous informe de l'existence de courriers électroniques frauduleux et vous recommande quelques consignes de sécurité. Des courriers électroniques frauduleux circulent actuellement. Ils sont adressés par un expéditeur utilisant la signature de l'administration fiscale et l'entête du Ministère du Budget.

Ces courriers, accompagnés d'un formulaire, invitent les contribuables à communiquer des informations personnelles, notamment un numéro de carte bancaire en vue d'obtenir un remboursement d'impôt.

Nous vous informons que la direction générale des finances publiques (DGFIP) est totalement étrangère à cet envoi et qu'elle ne fait jamais d'envois sous cette forme aux contribuables pour leur demander des informations.

Par ailleurs, le numéro de carte bancaire n'est jamais exigé pour le paiement d'un impôt ou le remboursement d'un crédit d'impôt.

Si vous avez reçu un courrier de ce type, nous vous recommandons :

- de ne pas y répondre
- de ne pas l'ouvrir
- et de supprimer ce message de votre boîte aux lettres électronique.

CADASTRE

Le service du cadastre va entreprendre une opération de mise à jour du plan cadastral communal, en ce qui concerne les constructions neuves, les additions de constructions, les démolitions et toutes autres constructions ne figurant pas au plan cadastral.

Un géomètre du service du cadastre, accompagné de son manœuvre sera donc amené à pénétrer dans les propriétés privées et publiques afin de recenser et de lever tous les changements ne figurant pas au plan.



LISTE ELECTORALE INSCRIPTIONS

Nouvel habitant ou non encore inscrit sur la liste électorale de la commune, vous ne pourrez voter pour les élections de 2010 que si vous venez vous inscrire en mairie, **avant le 31 décembre 2009.**

À SAVOIR



Pompes à chaleur

De plus en plus de familles envisagent de chauffer leur habitation avec une pompe à chaleur (PAC). Devant cet afflux, ERDF lance un avertissement : certaines pompes à chaleur peuvent générer de grosses perturbations sur le réseau électrique et provoquer des chutes de tension intempestives pouvant aller jusqu'à l'arrêt de certains équipements (téléviseur, ordinateur, remise à zéro d'horloges électroniques, etc.).

Ces perturbations sont dues au compresseur de la PAC :

- au démarrage du compresseur, un appel de courant trop important peut provoquer une chute de tension passagère. Il faut que le compresseur soit équipé d'un démarreur intégré ou externe pour éviter ce phénomène. Les vendeurs de PAC en parlent rarement.

- en fonctionnement, la tension baisse (les lampes éclairent moins bien pendant certaines périodes). Dans ce cas il faut renforcer le réseau, ce qui est du ressort d'ERDF via le Syndicat d'Électrification Rurale (SER) pour les communes comme la notre.

Si vous constatez de telles perturbations vous pouvez le signaler en mairie.

Si vous voulez installer une PAC vous pouvez vous renseigner et consulter la plaquette ERDF en mairie.



Passage à la télé tout numérique pour la région Bretagne

8 juin 2010

A cette date, chaque foyer de la région Bretagne doit être doté d'un mode de réception numérique, sinon il ne recevra plus la télévision !

De quoi s'agit-il ? Le passage à la télé tout numérique est l'arrêt de la diffusion analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, Canal Plus, France5/Arte et M6) et le remplacement de cette diffusion hertzienne analogique par la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

La télévision numérique existe déjà sur le territoire français depuis plusieurs années. Elle est accessible par le satellite, le câble, l'ADSL, la fibre optique ou encore via la TNT lancée en 2005. Le remplacement de la diffusion hertzienne analogique par une diffusion hertzienne entièrement numérique, permet d'accroître et d'améliorer la couverture TNT sur le territoire et ainsi d'offrir à tous les foyers un accès plus aisé à la télévision numérique.

Vous n'êtes pas obligé de changer de poste de télévision. Il suffit de raccorder chacun des postes concernés à un adaptateur TNT (ou un décodeur dans le cas d'une souscription à une offre payante). Tous les postes vendus depuis mars 2008 sont équipés d'un adaptateur TNT intégré. Tous les postes vendus depuis 1981 sont munis d'une prise Pêritel permettant d'y brancher un adaptateur TNT ou un décodeur.

Pour plus d'info: www.tousaunumerique.fr

Infos Pratiques

Cancer du Colon

Participez à la campagne de dépistage
Demandez le test à votre médecin ou à votre pharmacien
Protégez-vous de 50 à 74 ans
ADEC 29 Tél. 02 98 33 85 10



PHARMACIES DE GARDE

Il faut appeler le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.



En cas d'urgence médecin, composez le 15

LUNDIS DE LA SANTE

Conférences de 18h30– 20h. Amphis 500 et 600 d'Économie et de Gestion, 12, rue de Kergoat à Brest.

Lundi 25 janvier : eczéma

Renseignements : 02 98 00 84 80

Site web : <http://www.cub-brest.fr/agenda>

DON DU SANG

LOPERHET- RESTAURANT SCOLAIRE
MARDI 29 DECEMBRE- de 8h15 à 12h

Pour le don de plasma, contactez l'EFS pour prendre rendez-vous.
Brest : 02 98 44 50 77
www.dondusang.net.
n°azur 0 810 150 150



*Le prochain bulletin de Janvier – Février paraîtra vers le 17 janvier, veuillez déposer vos annonces en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par mail) pour le 3 janvier dernier délai.
Merci.*

FERMETURE MAIRIE

La Mairie sera fermée les samedis
27 décembre 2009
et 2 janvier 2010.

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS

SPORTS

NATURVAN

Marche : Gaëlla vous propose des randonnées le dimanche à 14h30 sur les sentiers de St-Urbain et alentours. Chaque sortie sera annoncée par voie de presse. Les rendez-vous se font sur la place de la Mairie. Ouvert à tous.



La **section cyclisme** naturvan s'est rendue à Ploudaniel pour la 8^{ème} édition de la Ianis, ils ont parcouru 60 kms. Le circuit les a emmenés au Flogoët, à Guissény, Kerlouan, Goulven, Plouescat, Lanhouarnau et Lesneven.

Petit rappel : le départ à lieu le dimanche au terrain de foot à 9h (60-70kms). N'hésitez pas à venir un dimanche pour essayer, le groupe s'adaptera à votre allure !

Prendre contact avec Maurice Guéllec : 06 50 60 35 53
ou Anne-Marie Dantec : 02 98 25 02 44.

Troc'sport - 2^{ème} édition : dépôt vente d'articles de sports (petits et gros matériels, chaussures et vêtements de marque sportive....) à la salle Ty Kreis-Ker. Dépôt le vendredi 29 janvier - vente le samedi 30 et dimanche 31 janvier 2010.

Commencez à faire le tri dans vos affaires !



Fête de la « Saint-Urbain »



Le samedi 19 décembre
À partir de 18h à la salle Ty Kreis-Ker.

Afin d'animer cette journée, nous invitons les personnes qui ont un talent particulier à venir le présenter à l'occasion de ce rassemblement festif et convivial.

Vous jouez, vous dansez, vous chantez, vous contez, vous cuisinez, vous maquillez les enfants...

Le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes - voir page 2) vous propose :

UN CONCOURS DE DESSIN ouvert à tous!

A réaliser chez soi ou lors de LA FETE DE LA ST URBAIN

Vous pouvez déposer vos dessins :
à la mairie, le samedi 19 décembre jusqu'à 12h,
à la fête de la St Urbain.



Thème : «**Dessine-moi St Urbain!**»
c'est-à-dire un lieu, une fête, ... en dessin, en peinture, ...

Le jury se réunira après les fêtes.
Le nom des gagnants sera dévoilé lors des vœux de la municipalité.

DIVERS

AMICALE DES RETRAITES

L'association invite ses adhérents (n'oubliez pas d'apporter votre carte) ainsi que toutes les personnes intéressées à l'**Assemblée Générale** qui sera suivie d'un goûter, le jeudi 17 décembre à 15h à Ty Kreis-Ker.

Samedi 19 décembre

le père Noël fera une visite aux enfants de la commune.



BIBLIOTHEQUE

Exceptionnellement, pendant les vacances, la bibliothèque sera ouverte les mardis 22 et 29 décembre de 20h à 21h.

FETE PAROISSIALE

Messe à 10h30 à l'église paroissiale

JAMBON A L'OS
Salle Ty Kreis-Ker
DIMANCHE 24 JANVIER
A partir de 12h



Adulte : 12 € - Enfant : 5 €
A emporter : 10 €.

Réservations :
Marie-Jo HAMON au 02 98 25 03 80
Yvette ARRIGNON au 02 98 25 01 26
Ou la permanence au 02 98 25 80 47.

LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
14 au 18 décembre 	Crème de courgette bio Langue sauce tomate Poêlée de légumes Yaourt aux fruits	Salade de crudités Pâtes toscane Fromage Fruits au sirop	Salade d'écrevisses au coco Rôti de veau aux giroles Pommes de terre saladaises Plateau de fromage Bûche de Noël	Crème d'oseille Raviolis au gratin Yaourt Fruit

INFOS DIVERSES

Inscriptions École Communale

Très bientôt, les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2010 vont devoir être communiquées à notre administration.

A cet effet, afin d'être le plus précis possible, je vous demanderais de m'indiquer, le plus rapidement possible, les nom, prénom et date de naissance de votre(s) enfants(s) si vous pensez les scolariser l'an prochain.

Rappel : ne peuvent être comptabilisés que les enfants ayant 2 ans avant le 2 septembre 2010.

En vous remerciant de votre collaboration,

Le directeur de l'école, Daniel Gourmelon
Tél. 02-98-25-02-89

Foyer des jeunes

**Le foyer de Ty an Holl sera fermé
du jeudi 24 décembre
au mardi 5 janvier inclus.**

Les inscriptions pour les activités Vac'Ado des vacances de Noël auront lieu au foyer le vendredi 11 décembre de 17h à 18h. Elles peuvent ensuite se faire par téléphone à partir du 14 décembre 2009 à la Maison Pour Tous au 02 98 21 53 94.

Cérémonie du 11 novembre

Les élèves de la classe de Daniel Gourmelon, les anciens combattants de Saint-Urbain et la municipalité représentée par Julien Poupon ont rendu hommage aux victimes de la 1^{ère} guerre mondiale, le 11 novembre, en participant au dépôt de la gerbe du souvenir et de roses.

Ils ont ainsi participé à montrer que la jeune génération était soucieuse d'une paix durable et consciente de ne pas retomber dans les travers du passé ayant entraîné des conflits meurtriers.

Un pot de l'amitié a ensuite été servi à la salle Ty Kreis-ker

R P A M du Pays de Daoulas

Le Relais est un service intercommunal pour les habitants du Pays de Daoulas dont St Urbain.

Ce service s'adresse

aux parents / futurs parents /aux assistantes
maternelles / à toute personne intéressée par la
profession d'assistante maternelle

Le Relais propose

des permanences téléphoniques

Le lundi matin (9h30-12h00)

le jeudi après-midi (13h30-16h30)

des accueils sans rendez-vous

Le mardi matin et le jeudi matin (de 9h30 à 12h00)

des réunions mensuelles d'information pour les
familles à Daoulas (salle de réunion Kernéis)

Les rendez-vous sont fixés du lundi au vendredi,
selon les demandes

(Possibilité de RDV dans les mairies pour des
personnes ayant des difficultés de transport)

3 route de la gare - 29460 DAOULAS

Tél. /fax : 02 98 25 87 26

*Fermeture du relais parents assistantes maternelles
du 21 au 27 décembre 2009*



VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOS VOISINS

GUIDE

Guide des services et associations du pays de Daoulas

Dans le cadre du Contrat enfance jeunesse, les 8 communes du canton de Daoulas ont mutualisé leurs efforts pour mettre au service de tous un guide aussi complet que possible de toutes les adresses utiles.

Depuis Septembre 2009, ce nouvel outil est à votre disposition. Cet annuaire vous permettra de trouver toutes les coordonnées des services et associations de votre commune et des communes associées.

Il est consultable en mairie ; si vous le jugez utile, vous pouvez aussi venir y retirer un exemplaire gratuitement (attention nombre limité).

Nous souhaitons cependant privilégier la version électronique qui sera disponible via le site de la commune.

A toutes les associations et services : ce guide est aussi le vôtre ; pour qu'il reste actuel, signalez nous l'absence ou les erreurs concernant votre structure.

Une mise à jour du document internet sera effectuée régulièrement.

Pour cela, merci de contacter Mme Cathy LABAT, référente du guide, par courriel à : cathy.labat@irvillac.fr

PETITES ANNONCES

Jeune fille de 17 ans, actuellement en BEP Carrière Sanitaire et Social, ayant de l'expérience, **cherche enfant à garder**, le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires. Tél : 06 69 33 78 51.

Cherche personne pour garder un garçon autiste pendant les vacances scolaires à la journée de 7h30 à 17h.

A notre domicile ou chez vous. Tél le soir : 02 98 25 00 41.

Maison rénovée à louer à la campagne (Irvillac) : 115 m² ; 5 pièces dont 3 chambres ; chauffage central ; 2 salles de bains. Loyer conventionné : 650 €. Tél : 06 62 80 01 81.

Vends bois de chauffage sec de 50 cm. Tél : 02 98 25 04 37.

A vendre téléviseur LCD 26 pouces (Néovia) avec entrées PC, DVI, S-VIDEO, Péritel(2), casque, vidéo (3), télécommande + adaptateur-récepteur TNT MPG2 : prix 150 €.

A vendre XBOX (premier modèle) + 10 jeux (peu servi) : prix 50 €. Tel HR : 02 98 25 06 11.



Artiste peintre à SAINT-URBAIN
Primée au Grand Prix de Peinture du Léon 2009



UN CADEAU ORIGINAL !
A l'occasion des fêtes de fin d'année, SOFI vous invite à découvrir ses dernières créations.

Ateliers et cours d'Arts Plastiques

Siret: 514 683 929 00012

Contact: Sophie DESECOLES-BRETON
Guern Ar c'Hoadic
29800 SAINT-URBAIN
02.98.25.04.14 ou 06.27.48.21.29
Mail: sofi.artistepeintre@yahoo.fr

MARCHE DE NOEL

Cette année encore Atout Daoulas (Association des Artisans et Commerçants de Daoulas) organise son traditionnel Marché de Noël artisanal les samedi 19 et dimanche 20 décembre sous le hangar de la Faïencerie à Daoulas avec une trentaine d'exposants pour le plaisir des yeux et du palais. Entrée gratuite

CULTURE

Asambles Jeudi 17 décembre :

Graines de mots : langue française (orthographe, grammaire, vocabulaire) (ensuite le 3^{ème} jeudi de chaque mois) à 20 h, Maison des anciens à Logonna.

Gratuité pour les moins de 16 ans.

Contact 06 37 48 25 69

Mail : kermarcie@yahoo.fr

FORMATIONS

Formations d'animateurs B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs)

Vous avez plus de 17 ans et vous souhaitez encadrer des enfants ou des ados dans le cadre des Centres de Loisirs Sans Hébergement et des Centres de Vacances, nous vous proposons les stages suivants :

NOËL 2009 :

* Stage de Base : du dimanche 20 au mercredi 23 décembre et du dimanche 27 au mercredi 30 décembre 2009, internat

* Stage d'Approfondissement : du samedi 26 au jeudi 31 décembre 2009

Thème : « L'animation en Accueil de Loisirs », en demi-pension

41 rue Bugeaud – 29200 Brest

Tél : 02 98 80 43 63

breststaj.asso@yahoo.fr

<http://www.staj-brest.asso.fr>

CAFE—JARDIN

Café-jardin de St Urbain du 28 novembre 2009

Il y avait une trentaine de participants. D'une rencontre à l'autre le nombre de participants augmente. Les $\frac{3}{4}$ habitent St Urbain mais des gens étaient venus aussi de Dirinon, Logonna-Daoulas, l'Hopital-camfrout, Landerneau, Plounéventer. Certains avaient apporté des plants, des boutures et des graines pour les donner, telle Germaine Kermarrec qui en reproduit depuis 42 ans. On a fait des échanges. Le thème de cette rencontre portait justement sur la production et la conservation des semences.

Daniel Ellisseche, retraité de l'INRA, a commenté un montage diapos très pointu qu'il avait préparé sur le processus de création des variétés de pomme de terre. Maurice Guellec et Jean Trelhu ont aussi parlé de leur expérience et de ce qu'ils ont découvert lors d'une réunion organisée par l'association « Kolkoz » de Plouescat qui se spécialise dans la reproduction biologique des variétés anciennes tel que l'oignon : le « rosé de Roscoff ».

Marie-Annick Simon a montré une courge qu'elle avait fait pousser à partir de graines qu'elle avait recueillies ce qui a suscité une discussion sur les hybrides. A l'issue de la réunion, chacun était invité à exprimer ses souhaits pour les prochaines rencontres. Les sujets ne manquent pas entre : comment commencer un jardin ? la rotation et l'association des cultures, comment utiliser la grelinette ? la réalisation et l'utilisation d'un compost et l'entretien et le greffage des arbres fruitiers.

Le thème de la prochaine rencontre fixée au **samedi 30 janvier 2010** reste à déterminer ainsi que le lieu.



LES LOGOS

Ne pas confondre la signification des logos



Ce logo appelé **ruban de Möbius** indique que le produit sur lequel il est apposé est recyclable, c'est à dire que les matériaux dont il est constitué permettent son recyclage et que les filières de recyclage existent.

Cela ne veut pas dire qu'il sera recyclé, cela dépend en particulier de l'endroit où on s'en débarrasse.

On le trouve sur assez peu d'emballages. Il peut être d'une autre couleur que vert.



Ce logo appelé **point vert** n'a aucune signification écologique. En particulier il n'indique pas que le produit sur lequel il est apposé est recyclable ni qu'il est fabriqué avec des matériaux recyclés. Et pourtant on le retrouve quasiment partout !

D'après les articles R543-53 et suivants du code de l'environnement, le fabricant du produit « est tenu de contribuer ou de pourvoir à l'élimination de l'ensemble de ses déchets d'emballage ». Pour faire simple, soit il s'occupe de collecter et détruire ses déchets, soit il cotise à un organisme qui fera ce travail à sa place. C'est cette dernière solution qui est adoptée par tous.

Ce logo signifie donc que le fabricant cotise, par obligation, à un organisme (Eco-emballages par exemple) spécialisé dans l'élimination des emballages usagés (en moyenne 0,006 € par emballage).

JARDINAGE

Les paillis (1ère partie)

L'intérêt du paillis

On étale le paillis à la surface du sol pour empêcher le développement des herbes indésirables. C'est la solution la plus efficace pour éviter d'utiliser des désherbants chimiques.

Le paillis est utile aussi pour

- Protéger la terre des intempéries en évitant le tassement et la formation d'une croûte en surface sous l'action des fortes pluies.
- Éviter le dessèchement en été : le paillage vaut plusieurs arrosages.

- Garder les légumes propres au potager.
- Protéger les insectes auxiliaires pendant l'hiver.

Comme dans la forêt couverte de feuilles mortes, la terre du jardin reste fertile et les plantes gardent toute leur vitalité car le paillis favorise la vie biologique du sol, la formation d'humus et le travail des vers de terre.

Le résultat est spectaculaire sur la santé et la croissance des plantes.

Conseils

Pour que le paillis soit plus régulier, affiner et niveler le sol préalablement. Sous les arbustes, une épaisseur de 10 cm est souhaitable pour une efficacité maximale. Conserver les branches basses pour empêcher les oiseaux de disperser le paillis.



—

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

A _____ d _____ f _____ l _____

Y-axis: it was relation over to

• • • • •

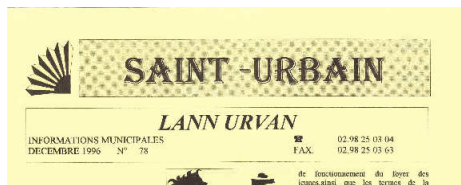
[illegible]

Individual differences in the effects of the intervention

, , , ,

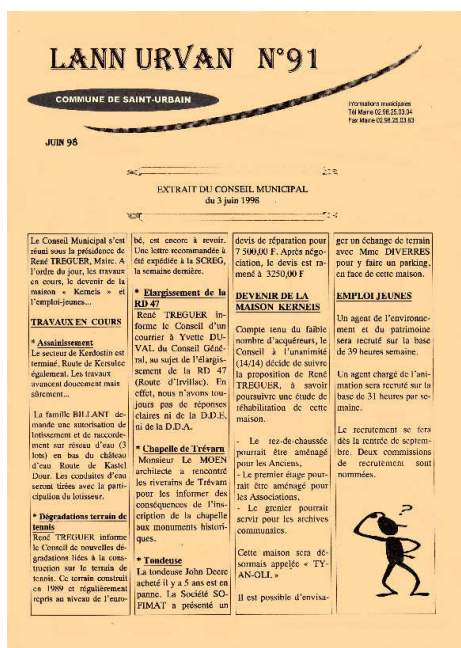


Ou encore :



n° de décembre 1996 (n° 78), décembre 1997 (n° 87) et février 1998 (n° 89).

A partir de juin 1998 se dessine une présentation plus sobre où l'on retrouve des éléments presque



identiques au bulletin actuel. En particulier le nom "LANN URVAN" est définitivement adopté et les pages sont numérotées. Les informations permettant de joindre la mairie trouvent une place fixe et bien visible. En fait tous les éléments permettant d'identifier le bulletin d'un seul coup d'œil sont en place et n'évolueront quasiment plus. Seule la police du titre, du numéro et de la date sera modifiée à partir de décembre 1999 (n° 105).

La première page est occupée par l'extrait du conseil municipal, au début sur 4 colonnes puis ensuite le plus souvent sur 3 colonnes (parfois sur 2 seulement).

L'information devient elle même plus ordonnée avec l'apparition de titres de rubriques : "INFORMATIONS MUNICIPALES", "INFORMATIONS PRATIQUES", "ETAT CIVIL", "LA VIE DES ASSOCIATIONS", etc.

Certains titres sont traduits en Breton pour la première fois dans le numéro 104 de novembre 1999.

L'ensemble tient toujours sur 4 pages, plus rarement sur 6.

Après les élections de mars 2001, le bulletin s'étoffe : il passe à 6 pages, voire 8 assez souvent et atteint même parfois les 10 pages ou plus.

Des sujets d'information générale sont développés comme les réseaux de distribution d'eau et d'assainissement de la commune, la pollution de l'air intérieur des habitations par le radon, ou bien des sujets de circonstance comme l'origine de la fête d'halloween.

A partir du numéro 144 (septembre - octobre 2003) renaît une rubrique qui avait disparu après la première période du bulletin (1989) et qui reviendra très fréquemment jusqu'à aujourd'hui : l' "HISTORIQUE" qui commence par l'histoire de l'école de la commune à l'occasion de son agrandissement et continue par les différents événements marquants de Saint-Urbain : la poste, l'électricité, le téléphone, les guerres, etc.

Quelques années plus tard, profitant de la naissance du site Internet de la commune, le 12 janvier 2005, le bulletin municipal devient visible du monde entier - en toute modestie bien sûr ! ;-)

Les 5 derniers bulletins édités sont téléchargeables - tout en couleurs - au format "PDF", en principe lisible sur tous les ordinateurs. Le logiciel de lecture de ce format est aussi téléchargeable sur le site.

Avec les élections de 2008, le bulletin enfle encore, passant allègrement à 12 puis 14 pages, ce qui fait exploser le budget alloué. La maquette actuelle, depuis mai 2009, permet de revenir à un format de 8 pages (parfois 10) tout en améliorant la

présentation avec une information mieux structurée.

Réalisé en PAO depuis plusieurs années, chaque numéro est tiré à 580 exemplaires pour les 1 450 habitants de la commune et un budget annuel de 2 200 €.

Dans l'historique du bulletin municipal, on ne peut passer sous silence la brève apparition de son petit frère, le "Lann Urvan Bihan". Né le 23 janvier 1999, ce bulletin flash pouvait être retiré dans les commerces de la commune. Ne comportant qu'une feuille recto-verso de couleur jaune, il était prévu de paraître mensuellement en décalage d'une quinzaine de jours avec le bulletin classique pour assurer une meilleure réactivité de l'information.



Sa courte existence se limitera à 5 numéros, le dernier paraissant le 16 juin 1999.

En conclusion, combien de bulletins ont été édités au total ?

En mettant à part le "Lann Urvan Bihan", si on compte le nombre de bulletins publiés depuis avril 1989, ce bulletin devrait porter le numéro 202 et si l'on compte depuis le tout premier bulletin de juin 1977, vous tenez en mains le 237^{ème} bulletin municipal de la commune de Saint-Urbain.

Un grand merci à madame LE MEUR pour ses renseignements et son aide efficace.

René RAUD